

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02738

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Abdeljaouad Fatima

Date de naissance : 16/01/1959

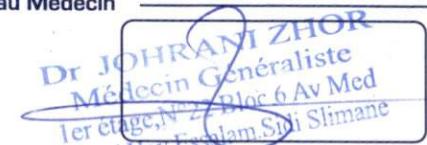
Adresse : Sidi Slimane

Tél. : 06 20 16 12 50

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/06/2022

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Céphalée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

Le : ..... / ..... / .....



*CK*

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/06/22	C		150,00 DH	Dr. YOHRA AL HOR Médecin Généraliste 1er étage, N°22 Bloc 6 Av Med Sidi Slimane Hay Essalam
			INPE : 051261246	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL ARB Dr. Bellaamane Ibrahim Tel: 06 61 36 75 86 Hay Essalam Bloc 4 N°36 Sidi Slimane	13/05/2022	271,70

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
15-06-22	15.0	REPARATION DENTALE	150,00 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte

63,90

Important :  
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèse.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
	PPV LOT PER	MONTANTS DES SOINS	28,30
	PPV LOT PER	DEBUT D'EXECUTION	28,80
	FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAIL	22,00
	MONTANT DES SOINS	22,00	
	DE DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	
	B		
	[Création, réparation] Fonctionnel, Thérapeut		
	Cédol® 20 Comprimés 6 118000 180913		
	22,00	DE LA EXECUTION	
		ATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	



Docteur Zhor JOHRANI  
Médecine Générale  
Lauréat de la faculté de  
médecine et de pharmacie  
de Rabat

الدكتورة زهور جهرياني  
الطب العام  
خريجة كلية الطب  
و الصيدلية بالرباط



Sidi Slimane, le : 13.06.22 بلي سليمان في

### Ordonnance Médicale

Mme Fatima BEN SLEMANE  
Dr JOHRANI ZHOR  
Médecin Généraliste  
1er étage, N°22 Bloc 6A Med  
Diourbel Essalam, Sidi Slimane  
Télé : 05 37 50 59 80

Femme SVP

Dr JOHRANI ZHOR  
Médecin Généraliste  
1er étage, N°22 Bloc 6A Med  
Diourbel Essalam, Sidi Slimane  
Télé : 05 37 50 59 80

Dr M ADNAN BEN ABD  
SPECIALISTE EN RADIOLOGIE  
CENTRE RADIOLOGIE  
TEL : 05 37 50 59 80

Scanner Cerebral  
RC, Céphalée  
(Traumatismes) à  
point d'impact  
Cranium (lymphome)

Dr JOHRANI ZHOR  
Médecin Généraliste  
1er étage, N°22 Bloc 6A Med  
Diourbel Essalam, Sidi Slimane

الشقة 1 شارع محمد الديوري رقم 22 بلو 6 حي السلام (فوق البنك الشعبي) - سيدى سليمان -

GSM : 0632033258  
الهاتف :



# RADIOLOGIE SIDI-SLIMANE

## **DR MOHAMMED ADNAN BENSAID**

Spécialiste en Radiologie

Lauréat de la Faculté de Médecine de Bordeaux (France)

Ancien interne des Hôpitaux de Bordeaux

Ancien Radiologue à l'Hôpital Militaire de Rabat

Diplôme inter-universitaire en Imagerie Mammaire

**NOM & PRENOM** : Mme FATIMA - ABDELJAOUAD

**Sidi-Slimane** : 16/06/22

**MEDECIN TRAITANT** : Dr JORHANI - ZHOR

## TDM CEREBRALE

### INDICATION

-Céphalées (traumatisme (AVP) à point d'impact crânien il ya un mois.

### TECHNIQUE

-Examen réalisé sans injection de produit de contraste en acquisition spiralée.

### RESULTAT

#### A l'étage sous tentoriel

-Le quatrième ventricule est médian et de taille normale.

-Citernes ponto-cérébelleuses libres.

-Absence d'anomalie de la densité du tronc cérébral et des hémisphères cérébelleux.

-Absence de lésion osseuse visible d'origine traumatique

#### A l'étage sus-tentoriel

-Structures médianes en place.

-Absence de dilatation ventriculaire.

-Pas d'anomalie spontanée de la densité parenchymateuse.

-Absence de lésion osseuse visible d'origine traumatique

### CONCLUSION

-Absence d'anomalie particulièrement de nature hémorragique.

-Absence de lésion osseuse visible d'origine traumatique

DR. MOHAMMED ADNAN BENSAID  
SPECIALISTE EN RADIOLOGIE  
ENTRE RADILOGIE SIDI-SLIMANE

**BIEN CORDIALEMENT**

# RADIOLOGIE SIDI-SLIMANE

DR MOHAMMED ADNAN BENSAID

NOM & PRENOM : Mme FATIMA - ABDELJAOUAD

Sidi-Slimane le : 15/06/22

FACTURE : 1666

EXAMEN(S) REALISE(S)

- TDM CEREBRALE.

MONTANT : 1500DH

-Arrêter la présente facture à la somme de mille cinq cent dirhams toutes taxes comprises.

DR. MOHAMMED ADNAN  
SPECIALISTE EN RADIOLOGIE  
CENTRE D'APPUI EN RADIOLOGIE  
SIDI-SLIMANE 50100